



## Opération « L'agglomération sans mon auto »

■ Transports

■ Ile de France / Val d'Oise

### Pourquoi agir ?

L'agglomération de Cergy-Pontoise œuvre depuis plusieurs années au développement d'une mobilité durable et veille à favoriser l'usage de solutions alternatives à la voiture individuelle en mettant à la disposition des cergypontois une « palette » de solutions de mobilité :

- Bus, trains/RER,
- Deux Vélostations,
- Coopérative d'autopartage,
- Système de vélos en libre-service,
- Consignes vélos sécurisées en gare,
- Parcs relais,
- Etc.

Néanmoins, malgré cette offre alternative, l'agglomération de Cergy-Pontoise voit l'automobile tenir une part encore prépondérante dans la répartition modale de ses déplacements (54 % - EMD 2006), cette prédominance résultant en grande partie du contexte dans lequel s'est construite la Ville Nouvelle (périurbanisation, démocratisation de l'automobile, motorisation des ménages, etc.) et de la configuration qui en a découlé (infrastructures routières performantes, à grande capacité, offrant aux automobilistes des déplacements fluides et rapides au sein du territoire).

Les résultats de la dernière Enquête Globale Transport, menée par la DRIEA et le STIF, viennent confirmer cette difficulté de report modal. **Ainsi, bien que la mobilité moyenne en voiture ait vu sa part diminuer en Île-de-France, l'usage de la voiture progresse encore en grande couronne**, d'où la nécessité de promouvoir davantage l'utilisation des modes alternatifs en faisant connaître l'ensemble des solutions de mobilités, en incitant à un usage combiné de ces dernières et en venant accompagner les usagers dans leurs démarches de report modal.

Partant de ce constat, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et ses partenaires ont décidé d'appréhender la promotion des modes alternatifs de manière pro-active :

- Le concept : organiser une expérience test en ciblant un certain nombre d'automobilistes et en leur proposant un challenge, se passer de leur voiture durant un mois entier !
- L'objectif : démontrer, preuve à l'appui, que l'offre de transport alternative est souvent écartée par les automobilistes de par la méconnaissance qu'ils en ont et les à priori qu'ils se font sur les transports en commun.

C'est ce qu'ont voulu démontrer la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et ses partenaires, en lançant en septembre 2012 la première édition de l'opération « L'agglomération sans mon auto ».



#### Organisme

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

#### Partenaires

ADEME / STIVO / SNCF / Vinci Park / Citiz IdF Ouest / VéloServices / Wimoov / Freemoos / JC Decaux / Decathlon / Net Sense / Incite Media / Gitane / Peugeot Cycles

**Coût de la saison 2014 :** 44 000 €

**Bilan en chiffres :** Un report modal qui engendre :

- Une baisse des émissions de CO2  
 Saison 2012 : - 57 %  
 Saison 2013 : - 65 %  
 Saison 2014 : - 76 %

- Une baisse du budget mobilité  
 Saison 2012 : - 57 %  
 Saison 2013 : - 47 %  
 Saison 2014 : - 64 %

- Un temps de parcours qui augmente de façon marginale :  
 Saison 2012 : 18 min de plus par jour  
 Saison 2013 : 37 min de plus par jour  
 Saison 2014 : 20 min de plus par jour

Un impact social/sociétal important : des participants qui deviennent ambassadeurs d'une mobilité durable auprès de leurs familles/collègues, une prise en compte de l'impact environnemental lié au comportement individuel

#### Date de lancement

Du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2014

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME ([www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)).

### Enseignements :

Les principaux enseignements liés au report modal, et formulés par les participants, sont :

- De nouvelles habitudes à adopter qui nécessitent de l'anticipation
- Une augmentation du temps de transports
- Un gain financier
- La reprise d'une activité physique régulière
- Moins de stress
- Fini les contraintes de stationnement
- Un autre rapport au temps et à l'espace
- Une satisfaction de moins polluer
- Une prise en compte de l'impact environnemental lié aux déplacements individuels
- Davantage de contact social



Soirée de clôture de « L'agglomération sans mon auto » Saison 3 (Philippe Lhomel)

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Sur le site internet de l'ADEME : [www.ademe.fr/transports](http://www.ademe.fr/transports)
- ✓ Le site de l'ADEME en Ile-de-France : <http://ile-de-france.ademe.fr/>
- ✓ Le site de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise : [http://www.cergy-pontoise.fr/jcms/p2\\_82663/fr/l-agglomeration-sans-mon-auto](http://www.cergy-pontoise.fr/jcms/p2_82663/fr/l-agglomeration-sans-mon-auto)

### CONTACTS

- ✓ CA de Cergy-Pontoise : [mathieu.lorans@cergy-pontoise.fr](mailto:mathieu.lorans@cergy-pontoise.fr)
- ✓ ADEME région Ile-de-France : [ademe.benoit.lepesant@ademe.fr](mailto:ademe.benoit.lepesant@ademe.fr)

## Présentation et résultats

Après les deux premières éditions, qui ont regroupées 6 participants en 2012 et 4 participants en 2013, le choix a été fait de monter en puissance en visant le recrutement de 50 participants en 2014.

Au vu de cet objectif, et grâce au soutien financier apporté par la Direction Régionale IdF de l'ADEME, il a été convenu d'externaliser les deux principales prestations, à savoir :

- Conseil en mobilité personnalisé (assuré par l'association Wimoov) : entretien individuel en amont de l'opération afin d'étudier les solutions alternatives adaptées aux besoins de chaque participant puis accompagnement et animation du groupe de participants durant toute la durée de l'opération
- Evaluation environnementale et financière : création d'un outil de suivi numérique, via une application mobile et/ou un site dédié (développé par la société Net Sense), ayant pour objectif d'évaluer l'impact du report modal (évolution des émissions de CO<sub>2</sub>, du budget mobilité et du temps de parcours).

Par ailleurs, un « kit mobilité » était mis à la disposition de chaque participant, leur offrant l'accès à l'ensemble des solutions de mobilité. Cette gratuité, à laquelle venait s'ajouter l'accompagnement des conseillers, a incité les participants à profiter de cette expérience pour tester et comparer les différentes solutions de mobilité. Il en résulte des pratiques diverses et multimodales, l'abandon de la voiture personnelle ayant bénéficié à l'ensemble des modes de transport alternatifs

Le questionnaire final, réalisé à l'issue de l'opération, démontre un changement de comportement évident et vient prouver l'effet « déclic » de cette démarche. Ainsi, à la question « *cette expérience vous a-t-elle convaincu(e) de ne plus prendre votre voiture pour votre trajet domicile <=> travail / études ?* », seul 7 % se disent non convaincus :

- Oui : 63 %
- Oui, ponctuellement : 30 %
- Non : 7 %

## Focus

Afin de faciliter les échanges entre les participants, les organisateurs, les partenaires et les conseillers mobilité, la CACP a mis en place un groupe Facebook, ainsi qu'un fil twitter, permettant de créer des lieux de partage, d'échange, de conseil, etc. Ces outils ont été très enrichissants, les participants les ayant utilisés pour relayer leurs impressions, poser des questions, alerter sur des dysfonctionnements, échanger sur les bonnes pratiques, poster des photos, et ainsi favoriser l'émergence d'un esprit de groupe autour de l'opération.

## Facteurs de reproductibilité

Cette opération est facilement reproductible. L'attention est néanmoins portée sur l'importance du recrutement (et donc de la communication), sur l'implication des partenaires locaux et sur la nécessité d'accompagner les participants à travers un conseil en mobilité personnalisé (65 % des participants ont jugé le conseil en mobilité « très satisfaisant » et 35 % l'ont jugé « satisfaisant »).